Opération Tranquillité Vacances : Vos congés en toute sérénité

Partez en congés l'esprit serein avec le dispositif Opération Tranquillité Vacances.

En votre absence, les Polices municipale et nationale veillent sur votre domicile. Informées de votre départ, les forces de l'ordre patrouillent de façon régulière et inopinée afin de prévenir tout risque de cambriolage. Les appartements peuvent également être surveillés, si les parties communes sont accessibles.



Pour bénéficier de ce service, c'est facile !

- Remplissez le formulaire d'inscription et remettez-le une semaine avant votre départ à la Police municipale (par courrier ou directement au poste)
- Inscrivez-vous en ligne via le portail Espace citoyen-famille

Parce que votre sécurité est au coeur de nos préoccupations

Voici quelques conseils facilement applicables lorsque vous quittez votre domicile.

PRÉCAUTION A PRENDRE

- N'ouvrez sous aucun prétexte à des inconnus et exigez des cartes professionnelles ou tous documents officiels prouvant l'identité.
- N'indiquez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.
- Répertoriez vos objets de valeurs, photographiez-les, et notez les numéros de séries, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédit

ATTENTION AUX ISSUES

- Vérifiez bien la fermeture des fenêtres et renforcez leur sécurité, fermez tous les accès (portes, portails, fenêtres…) même pour une courte absence.
- Ne laissez pas vos clés dans une cachette proche de votre maison (paillasson, pot de fleurs …)

LORS D'UNE ABSENCE PROLONGÉE

- Pour les pavillons, ne laissez rien dans le jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction dans le domicile (échelle, pioche, pelle…)
- Dans la mesure du possible, taillez les haies clôture pour que la maison soit visible par les voisins.
- Laissez une apparence habituelle à votre appartement.
- Votre domicile doit apparaître habité. Demandez à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour, de ramasser régulièrement le courrier. Une boîte aux lettres pleine attire l'attention.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant les dates de votre absence.

Dans la mesure du possible, faites plutôt le transfert de votre ligne téléphonique vers votre lieu de villégiature, chez des parents, des amis ou votre téléphone portable.

Chiffre(s)
505

En 2019, 505 demandes ont été formulées pour bénéficier du dispositif Opération Tranquillité Vacances, soit l'équivalent de 2000 passages de la Police municipale, sans compter ceux de la Police nationale.

Adresse

Police municipale
1 rue de Bellevue
Montmorency
95160

Infos pratiques

Horaires :

- Lundi au vendredi de 8h à 20h
- Samedi de 10h à 20h
- Dimanche de 9h à 14h

Le service est fermé le 1er janvier, le 14 juillet, le 15 août et le 25 décembre.

La Police municipale est présente sur tous les événements de la Ville.

Contact

Tél. : 01 34 05 10 20
Mail : policemunicipale@ville-montmorency.fr

En-dehors des horaires de service, veillez contacter le 17 en cas de besoin

Liens utiles
Tout savoir sur les actions de la Police municipale